



## Besoin de réponses... vol de moto (petite cylindrée) et conduite

Par [lola25val\\_old](#), le 11/09/2007 à 13:47

Bonjour,

Mon petit ami passe au tribunal dans deux mois pour conduite de voiture sans permis (il a été arrêté alors qu'il se déplaçait sur un parking) et pour vol de moto (petite cylindrée qu'il est possible de conduire sans permis spécifique. jusque avoir 16 ans) avec refus d'obtempérer (mais en garde à vue, il s'est finalement rétracté et a parlé).  
Il travaille et a admis avoir fait des erreurs qu'il ne fera plus à l'avenir.

Que risque t-il ?? prison ferme ? sursis ? une amende de quel montant ? quelles interdictions ?